

puvant toujours
ur acheter, non
ont pas, mais
inévitablement,
t des débats que
étiques, qui ont
ont de grands
ont été choisis,
it bien connue,
nt ne se pas dis-
sentimens conti-
ne montraient
éprise : ce sont
Administration.
ut pas citer un
oduit du conten-
faillie des chan-
u peuple de ce
on se demande
oses, le Conseil
autant de bonne
urait pas le bien
partout où il y a
ur pour la liber-
ectif, ils seraient
me ; leurs sen-
eux du peuple ;
oses, qu'ils ont
ferait marcher
ons dans cette
fougueux, et si
du peuple, ne
ne celui qu'il leur
ompétiteurs dans
raient des mo-
no conviction et
qui serait bon ;
des motifs de
ention. Et cela
nt dans un pays
es gouverneurs
s l'un à jouer :
rières, l'orgueil
nnent, fiers de
apportaient toutes
rès de la nation
ientôt. Quelle en
dans les conseils,
ontraires à ceux
gouvernement de-
ux pour le peuple.
un gouverneur
l'inaction, bien-
se demande s'il
ver. Il ne voit
u indolent, qui
cune utilité. Il
r, qui donne le
is contraire à la
nial. Nous l'a-
lo circonstances
origine, auquel
Néanmoins on
faire disparaître,

en divisant les Canadas en deux Pro-
vinces. Pourquoi était-ce, sinon pour per-
mettre à chacune de ces diverses contrées
de défendre ses droits respectifs ? mais non
pas jusqu'au point d'être aveugles sur les
améliorations introduites par les étrangers,
et de ne vouloir pas recevoir ses co-sujets
d'Angleterre. Il a fallu bien de la malveil-
lance pour oser dire le contraire ; quand
toujours on a vu de la partialité en faveur
des étrangers. Lorsqu'elle n'était pas avouée,
on l'a tolérée. L'administration est passée
outre à l'ouverture d'une session, elle a
demandé des lois particulières pour une
classe particulière, et ce qu'il y a de
plus odieux et de plus damnable dans
le conseil, c'est qu'il a eu la lâcheté de l'ap-
puyer. C'est passé en principe que le con-
seil veut tout ce que l'exécutif veut. Cet
abus exige absolument une réforme. Quel
est le moyen de la faire ? Est-ce de donner
encore au gouverneur le pouvoir de choisir
les conseillers, après un outrage aussi san-
glant fait à ce pays, en y appelant ces étran-
gers, comme s'il ne s'était trouvé personne
dans ce pays pour remplir cette place. Mais
il a trouvé dans le cœur de ces gens, bien
indignes du rang qu'ils occupent, des senti-
mens conformes aux siens. Que ceux qui
n'ont rien de Canadien, qui ne savent pas ce
qui est juste et équitable ; que cette vile fac-
tion s'attache à ses doctrines ; qu'elle nous
menace, elle ne nous fera pas fléchir. Qu'elle
nous dise qu'elle nous déteste, qu'elle nous
hait : nous lui répondrons que nous nous en
réjouissons, et que nous la haïsons encore
davantage. Mais il faut changer cet état
malheureux de choses, sans redouter le ta-
bleau des dangers frivoles qu'on prétend y
voir. Il n'y a rien à craindre pour ceux
qui veulent le bien, dans ce siècle, et à la
porte des États-Unis. Ce sont aux auteurs
de nos maux, à les dévorer, à les avaler
eux-mêmes. Nous ne devons pas concou-
rir dans leurs odieux projets ; ils voudraient
nous faire pendre, ou nous faire égorger, s'ils
pouvaient. Ils nous ont reproché jusqu'à
notre langue, comme si ceux qui possèdent
les deux langues, qui puisent à cette double
source, n'ont pas plus d'avantages que ceux
qui ne puisent que dans une seule. Les con-
naissances des deux nations, dont on parle
ici le langage, sont également étendues, et
également essentielles à une éducation par-
faite. On trouvera dans les publicistes an-
glais, dans les histoires parlementaires, dans
les discours des Fox et autres, des maximes
sublimes de droit et de liberté publiques ; et
celui qui n'a pas puisé à ces sources, s'est
privé de grands moyens, et ne connaît pas
tout ce que lui permet la loi publique, et
jusqu'où elle lui permet de s'étendre : en
sorte que les ennemis du nom canadien, qui
veulent donner des bornes si étroites à la

liberté anglaise, seraient bien mieux d'y aller
lire. Il est donc essentiel d'y voir qu'elles
sont les institutions qui nous conviennent,
et qui ne puissent jamais nous être arra-
chées. Du moment que nous avons appar-
tenus à l'Angleterre, nous avons eu droit à
des institutions aussi démocratiques que les
siennes. On a tenté de nous donner une
aristocratie, et le système ne se trouve pas
applicable. Y a-t-il parmi les masses un
commencement d'affection pour le Conseil
Législatif ? Si, lorsque quelqu'un est nom-
mé conseiller, il était mieux vu, plus res-
pecté, on pourrait dire que le principe com-
mence à s'établir. Mais, je le demande,
y a-t-il en une époque, où la place de conseil-
ler ait été recherchée, enviée ? Au con-
traire ne voit-on pas ceux qui y entrent, s'en
retirer, n'oser y paraître, et avouer que c'est
un opprobre pour eux d'y siéger, s'ils ont
encore des titres au respect et à l'honneur
de leurs concitoyens.

M. STUART appelle à l'ordre sur ces der-
nières expressions ; et M. GUY demande
à faire vider les Galeries. Après quelques
momens le public a été de nouveau intro-
duit ; et

M. PAPINEAU a continué : je disais,
quand j'ai été interrompu pour répondre
d'un mot choisi au milieu d'une phrase, pour
être mal interprété ; quand on a abusé de la
règle de vider les galeries, sous le faux
prétexte qu'il y avait du bruit, (question sur
laquelle ce n'est pas à nous à décider, mais
à être jugés,) je disais donc qu'il fallait des
changemens dans une branche de la Légis-
lature, qui tous les jours devient plus mépri-
sable ; et qui a été la cause de nos maux
depuis qu'elle existe. Est-ce dans ce mo-
ment, que tout le monde convient de ses dé-
fautes, et qu'un des membres, qui fait de l'op-
position, est convenu qu'il fallait des change-
mens, qu'on voudrait nous faire prendre une
marche rétrograde ; quand un homme, qui
lui-même a presque abusé du système de ré-
forme libérale, nous menaco d'introduire
des changemens propres à augmenter le pou-
voir. Appelés à juger des actes du conseil,
demandons-nous le ; qu'a-t-il voulu ? la spo-
liation de l'Isle de Montréal. De quelles
personnes est-il formé ? de ceux qui ont de-
mandé l'union. Quel sera le défenseur de
ces gens qui ont voulu nous préparer un ave-
nir si déplorable ? Dans ce moment que le
développement du principe démocratique
étend ses ramifications sur toute la face de
l'Europe, resterons-nous stationnaires, et
ne demanderons-nous pas des changemens
dans le même sens, aux maux dont nous
souffrons ? On fera voir d'avance que la
force des choses est telle, que quand nous
nous sommes exprimés, nous l'avons fait
pour dire que nous serions de plus en plus
libres. En effet, les colonies, qui se son